

Vers un parc technologique de développement durable

La commune d'Aléria réfléchit sérieusement à son avenir, mais surtout à celui des jeunes. Et en terme de création d'emplois elle ne compte pas se reposer uniquement sur le tourisme. Ainsi, depuis déjà plusieurs mois, elle ambitionne de créer un parc technologique de développement durable sur une zone de 80 hectares achetée par la commune et située en sortie sud, en périphérie de Casabianda. Le projet consistera à inciter les entreprises novatrices à s'installer dans les meilleures conditions possibles pour réussir leur développement.

« Nous pourrions, par exemple, envisager un échange avec l'université de Corse de manière à ce que les jeunes porteurs de projets puissent trouver rapidement un terrain pour créer leur propre entreprise », a expliqué Jean-Claude Franceschi, adjoint au maire d'Aléria.

Malheureusement, les élus butent aujourd'hui sur un problème d'urbanisme car la loi freine le projet municipal : « Selon la loi, nous ne pouvons pas créer une zone artisanale en discontinuité d'une aggloméra-

tion, sauf à créer un hameau intégré. Mais ce n'est pas notre intention, car ce n'est pas du tout adapté à ce type de projet, d'une part. D'autre part, il s'agit là d'un processus particulièrement lourd et enfin nous gérons déjà 12 hameaux sur la commune, il n'est pas nécessaire d'en rajouter », peste Jean-Claude Franceschi. Le but est de développer un espace dévolu à des entreprises travaillant dans les domaines du développement durable. Déjà, des entreprises sont intéressées par ce projet, « elles sont dans l'attente et malheureusement le dossier n'avance pas ».

Interlocuteurs à l'écoute

Pour tenter justement de débloquer la situation, la commune a lancé une révision du Plan local d'urbanisme, et attend aujourd'hui des avancées de la part des futurs partenaires. « Nous essayons de trouver les arguments juridiques les plus adaptés pour pouvoir réussir », poursuit M. Franceschi. Il est vrai qu'un tel projet représenterait une manne intéressante



C'est sur le site limitrophe du parc photovoltaïque d'Aléria, que la commune porte ce projet.

(Photo Mario Grazi)

pour la commune d'abord, mais surtout pour les jeunes de la région en terme de créations d'emplois, ou d'emplois induits.

Ce projet de parc technologique de développement durable serait situé sur une zone

qui bénéficie de potentialités naturelles énormes « comme la biomasse, l'eau, le soleil. D'ailleurs sur cette zone nous avons déjà initié un parc photovoltaïque. La zone limitrophe serait donc dédiée à ce projet novateur. Je précise que cette

zone n'a pas de valeur agricole puisque la plantation d'eucalyptus ne pousse pas bien en raison de la pauvreté des sols ».

La commune garde toutefois espoir de voir un jour se réaliser un tel projet. Les élus espèrent avoir des interlocuteurs

plus à l'écoute, « que ce soit l'État ou les partenaires locaux de manière à ce qu'ils comprennent que l'intérêt premier c'est l'emploi de nos jeunes », a conclu Jean-Claude Franceschi.

MARIO GRAZI
mgrazi@corsematin.fr